

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

---

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 193

présenté par  
M. Chanteguet

-----

### ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« si leurs demandes ne sont pas mises »,

les mots :

« en l'absence de mise ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.